nument entier une note curieuse d'élégance et d'originalité.

C'est cette église hier, vers cinq heures du soir, qui s'est subitement effondrée. Le pilier angulaire du chœur et le transept droit cédèrent, entraînant les voûtes adjacentes et la toiture. Le sacristain eut le temps de s'enfuir avec sa fillette.

A plusieurs reprises l'église avait été l'objet de réparations; on avait même été réduit à en changer l'orientation par la translation de l'autel contre le mur de façade, et ces jours derniers on étayait une autre partie de l'église. Mais l'écroulement n'est pas imputable aux travaux en cours.

Comptable infidèle. — On a arrêté hier, à Soissons, un négociant en vins en gros nommé Lucien Rouchaussé, inculpé d'avoir détourné environ 30,000 francs à Mme Petit-Minard, négociante en épicerie en gros, qui l'employait depuis 1904 comme caissier-comptable.

En octobre dernier, de concert avec un autre employé, il avait acheté comptant, pour la somme de 18,000 francs, un fonds de commerce de vins qui semblait prospérer, lorsque des amis firent part à Mme Petit de leurs doutes sur l'origine des fonds ayant servi à payer l'établissement. Rouchaussé avait raconté qu'ayant gagné un lot, il n'était pas gêné. Mme Petit fit examiner la comptabilité depuis 1904 et constata que Rouchaussé avait escroqué 30,000 francs. Il a avoué d'ailleurs.

Arrestation de « policiers privés ». — La police de Dijon vient de procéder à l'arrestation d'un directeur d'une agence de police privée, et de son employé sous l'inculpation de chantage et d'extorsion de fonds.

Sous prétexte d'enquêtes discrètes ou de filatures, « le policier » faisait verser à ses clients des provisions. La plainte qui a provoqué l'arrestation émane d'une dame qui a versé 3,000 francs pour frais de surveillance de son mari, et qui recevait une nouvelle demande d'argent accompagnée de renseignements fantaisistes sur les fugues de son mari, lequel se trouvait avec elle à la campagne depuis plusieurs semaines.

Empoisonné par erreur. — M. Daban, propriétaire dans la commune de Pinel-Hauterive (Lot-et-Garonne), avait acheté chez un épicier de Sainte-Livrade un purgatif qu'il croyait être du sel de magnésie. Avant-hier matin, vers six heures, M. Daban fit dissoudre dans un verre d'eau la substance qu'il s'était procurée et l'absorba. Quelques instants après, M. Daban était en proie aux douleurs les plus vives présentant tous les symptômes de l'empoisonnement et presque aussitôt il expirait.

L'autopsie du cadavre a été ordonnée. Tout semble indiquer que l'épicier, au lieu de servir à son client du sel de magnésie lui a délivré par erreur un poison violent.

INFORMATIONS DIVERSES

— Les cours de l'Association pour l'enseignement des jeunes filles se sont ouverts aujourd'hui par une allocution de M. E. Levasseur, administrateur du Collège de France, président, et la remise des médailles (amphithéâtre de géologie, Sorbonne).

— M. Ernest Baumann, docteur en droit, attaché à la légation de Suisse à Paris, vient d'être nommé secrétaire de légation de 2e classe.

— D'importantes améliorations dans le service des trains permettent aux voyageurs se rendant en Algérie, et notamment à Oran, par l'Espagne, d'accomplir confortablement le trajet par fer en bénéficiant en outre d'une traversée réduite au minimum.

Les bateaux de la Compagnie générale transatlantique font tous les mardis la traversée de Cartagène à Oran et tous les lundis celle d'Oran à Carthagène en 9 heures à peine.

Entre Paris et Madrid les voyageurs peuvent utiliser, en outre du train de luxe Sud-Express, un train rapide quotidien comprenant des 1re et 2e classes et wagons-lits. Entre Madrid et Carthagène le trajet s'effectue en une nuit, dans un express qui comporte un service de wagons-lits les jours de correspondance avec le bateau de la Compagnie transatlantique.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE

M. Bellan préside.

Un essai d'omnibus de nuit va être tenté à Paris, dès la nuit prochaine. Deux voitures partiront de la rue du Croissant, l'une à 2 h. 40 du matin, l'autre à 2 h. 45; la première gagnera la mairie du 18e arrondissement par le carrefour Drouot, les rues Lafayette, Cadet, Rochechouart et Ramey, l'autre la rue Balagny, par le faubourg Montmartre, les rues Notre-Dame-de-Lorette, de Douai, la place et l'avenue de Clichy.

M. Duval-Arnould, qui annonce cette nouvelle au Conseil, fait connaître quels tarifs seront ceux prévus au contrat de concession : 30 et 20 centimes suivant la classe pour une section, 50 et 30 centimes pour plus d'une section. Si cet essai réussit, le nombre des départs sera augmenté.

La caserne du Château-d'Eau doit, on le sait, recevoir dans un délai assez prochain les gardes municipaux qui quitteront la caserne Napoléon. Et aussitôt après on installera dans la caserne Napoléon divers services de la préfecture de la Seine. Sur la demande de *M. Le Corbeiller*, le préfet de la Seine va nommer une commission chargée d'étudier un plan d'ensemble de cette réorganisation.

Affaires diverses. — *M. Emile Massard* fait renvoyer à la 4e commission des propositions tendant à donner à la rue Montchanin le nom du Commandant-Callot, le nom de Barrias à l'avenue des Chasseurs, le nom de Dennery à la rue d'Antin, le nom de la Ville-de-Metz à la rue du Renard, les noms d'Hector-Malot et d'Emile-Debraux à deux voix nouvelles du 15e arrondissement.

On annonce que d'autre part *M. Massard*, auteur d'un projet — non réalisé — de municipalisation de la musique de la garde républicaine, se propose de demander la création de toutes pièces d'une musique municipale de Paris.

TRIBUNAUX

La responsabilité des renseignements. — Sollicité par Mme L... de lui fournir des renseignements sur le compte d'un de ses anciens ouvriers, M. H... avait répondu confidentiellement à celle-ci : « J'ai renvoyé cet ouvrier parce qu'il mettait le désordre dans mon chantier et engageait ses ouvriers à se mettre en grève. » Cet ouvrier fut alors renvoyé par Mme L..., et ayant appris le propos tenu sur lui par M. H..., il réclama des dommages-intérêts à celui-ci.

La chambre des requêtes de la Cour de cassation a jugé dans son audience d'hier que le renseignement ayant été fourni confidentiellement par M. H..., sans imprudence ni légèreté de sa part, avec une entière bonne foi et une sincérité exclusive de toute intention de nuire, ne constituait pas une faute susceptible d'engager sa responsabilité. L'ouvrier renvoyé par Mme L... n'avait donc aucun droit à réclamer des dommages-intérêts à M. H...

Un début. — M. Paul Gavault, l'auteur dramatique tant de fois applaudi et récemment inscrit au stage, a fait ses débuts hier à la barre de la 1re chambre présidée par M. Ancelle.

L'amour du pompier. — La 10e chambre a infligé hier un mois de prison à une jeune brodeuse de la rue de Sèvres, Georgette Fontaine, qui s'était permis de briser un avertisseur d'incendie.

Le 29 août dernier, a dit l'inculpée, j'ai passé la soirée au concert Saint-Martin. Comme je rentrais chez moi par la rue de Sèvres — il était juste à ce moment 1 h. 55 du matin — je m'arrêtai devant un avertisseur d'incendie et je brisai la glace... dans l'espoir qu'avec les pompiers viendrait mon petit ami, pompier lui-même...

Mais les juges n'ont pas admis le motif.

Le bon jeune homme. — La naïveté des gens est infinie.

Le 28 juillet dernier, M. Cornudet, un excellent jeune homme, passait à bicyclette, vers sept heures et demie du soir, boulevard des Italiens, quand il éprouva le besoin, se sentant fatigué, de se reposer un moment.

Il descendit de sa machine et prit place sur un banc. Il y trouva comme voisin un nommé Angelo Luisi qui se reposait, lui aussi. Pour mieux se délasser, Angelo Luisi avait même quitté ses chaussures qui, trop étroites, le faisaient, dit-il, horriblement souffrir. Bientôt, M. Cornudet et Angelo Luisi étaient devenus les meilleurs amis du monde.

Après un quart heure de conversation, Angelo Luisi pria M. Cornudet de lui laisser mettre ses chaussures plus grandes que les siennes et de l'accompagner chez lui, 26, rue de Richelieu, où il les lui rendrait. Et M. Cornudet accepta, consentant même, pour faire plus facilement le chemin, à chausser les bottes de son aimable voisin. Il ne tardait pas à s'apercevoir qu'elles n'étaient pas à sa pointure, et il allait clopin-clopant...

Mais, dira-t-on, il pouvait monter sur sa bicyclette. Sans doute; mais toujours excellent garçon, il l'avait prêtée à Angelo Luisi, qui de la sorte évitait les douleurs qui pouvaient résulter pour lui de la route à parcourir.

Quand ils sont arrivés au 26 de la rue Richelieu, Angelo Luisi s'aperçoit qu'il a oublié ses clefs, rue du Louvre, dans son atelier. On s'y rend de compagnie, Angelo Luisi toujours sur la bicyclette, et il arrive alors ce qui devait arriver. M. Cornudet, que ses pieds font de plus en plus souffrir, ne peut bientôt suivre la machine qui marche rapidement. Il reste en arrière, et Angelo Luisi en profite pour faire un savant démarrage et disparaître.

M. Cornudet comprit alors qu'il avait été volé, et en boitant, se rendit au commissariat de police le plus voisin.

Angelo Luisi a été condamné hier par la 10e chambre à treize mois de prison.

La grève des dockers du Havre. — De notre correspondant particulier :

L'Humanité disait hier que les auteurs de l'assassinat commis au Havre pendant la grève des dockers avaient bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. Cette assertion *est inexacte. Ces individus ont été* renvoyés devant la chambre d'accusation, qui décida leur renvoi devant la cour d'assises pour assassinat et complicité. Ce sont les nommés Mathieu, Couillandre, Lefrançois, Bauzin, Durand, Louis-Gaston Boyer et Ernest-Henri Boyer. Tous les sept comparaîtront devant la cour d'assises de la Seine-Inférieure le 23 novembre.

Après la condamnation de Favier. — De notre correspondant de Douai :

Interrogé, au cours de son trajet du palais de justice à la prison de Cuincy, après sa condamnation à mort, Favier, l'assassin du garçon de recette Thain, a déclaré :

Ma condamnation me laisse indifférent. Je ne m'en soucie pas plus maintenant que je ne m'en souciais avant qu'elle ne fût prononcée. Je n'avais jamais songé d'ailleurs à la peine qui pouvait m'être infligée. La nuit même qui précéda l'audience de samedi, je la passai presque tout entière dans le sommeil. Une fois, une seule fois, je pensai : « Tiens, demain, c'est mon jour. » Et cette idée aussitôt disparut de mon esprit. Ma condamnation, je le répète, me laisse indifférent, mais je souffre pour ma femme et pour ma famille.

Et à cette question qui lui fut posée : « Mais à quoi avez-vous pensé pour tuer Thain? » il répondit :

Je ne sais pas, je ne pourrais pas le dire; il faut qu'il y ait quelque chose qui m'ait traversé le cerveau... Oui... je regrette ce que j'ai fait.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort à Paris de M. Eusebio Machain, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République du Paraguay en France depuis de nombreuses années. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

LIBRAIRIE

UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT !

MODERN-THÉATRE

Deux volumes sont en vente :

HENRI LAVEDAN de l'Académie Française

LE MARQUIS DE PRIOLA

VIVEURS

PAUL HERVIEU de l'Académie Française

Les TENAILLES

POINT DE LENDEMAIN

Les PAROLES RESTENT

CHAQUE VOLUME illustré 95 c.

RELIÉ GENRE AMATEUR : 1 fr. 50

Les « Lettres de Jolicleric, volontaire aux armées de la Révolution », dont notre collaborateur T. G. a fait ressortir le grand intérêt historique dans la *Petite Histoire* du 26 octobre, ont été publiées par la librairie académique Perrin et Cie, en un volume à 3 fr. 50.

SPORT

AÉRONAUTIQUE

LES RÉSULTATS FINANCIERS DU MEETING DE BALTIMORE

Nous avons donné hier les résultats sportifs du meeting d'aviation qui vient de se dérouler à Baltimore. Suivant notre confrère le *New-York Herald*, les résultats financiers de cette réunion seraient des plus mauvais et le comité d'organisation se trouverait à l'heure actuelle en face d'un déficit de 200,000 francs.

LE COMTE ZEPPELIN ET L'AVIATION

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Berlin, 14 novembre.

Le comte Zeppelin a doté d'un prix de 25,000 marks une épreuve d'aviation d'Ulm à Friedrichshafen que les aviateurs allemands ont organisée en son honneur.

UN AÉROPLANE S'ENVOLE D'UN NAVIRE DE GUERRE

(Service Reuter)

Norfolk (Virginie), 14 novembre.

Pour la première fois, cet après-midi, un aéroplane *s'est envolé du pont d'un navire de guerre pour aller* atterrir en terre ferme.

C'est l'aviateur Eugène Ely, pilotant un biplan de construction américaine, qui accomplit cet exploit.

Il a pris le départ du pont du croiseur américain *Birmingham* et il a atterri à Willoughbyspit, à 3 kil. 500 environ de son point de départ.

BOXE

UN NOUVEAU CHAMPION D'ANGLETERRE

Hier soir s'est disputé au National Sporting Club de Londres un match entre le boxeur Tom Thomas, de Cardiff, détenteur depuis plusieurs années du titre de champion poids moyens d'Angleterre, et Jim Sullivan, de Londres. Après un combat très disputé de vingt reprises, Sullivan a été déclaré vainqueur.

Thomas a eu l'avantage au début, semblant dominer Sullivan; ce dernier sembla même à certain moment en danger. Au cours des dernières reprises, Sullivan reprit le meilleur et domina de telle façon son adversaire qu'il fut déclaré vainqueur.

DEUX DÉFIS POUR LE TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

La Fédération française des sociétés de boxe vient de recevoir deux défis : l'un de M. R. Eustache pour le titre de champion de France de boxe anglaise (poids mi-moyens), actuellement détenu par M. Arsal; et l'autre de M. M. Clerc, alias Dehis, pour le titre de champion de France de boxe anglaise (poids plume) que détient M. Gaston Clément.

Conformément aux règles adoptées par la fédération les deux champions actuels ont un mois de délai pour relever ces défis, soit jusqu'au 14 décembre 1910. Si à cette date les défis ne sont pas relevés, les tenants actuels seront dépossédés de leur titre.

BILLARD

UN JEUNE CHAMPION

Le champion de billard Jack Schaefer, actuellement à l'entraînement, vient de jouer plusieurs parties qui ont été très appréciées des amateurs. Son jeu est facile et brillant, et sa participation aux grands championnats organisés par la Compagnie Brunswick sera pour ces championnats un important élément de succès.

THÉATRES

Les grands concerts :

Dimanche prochain, au Châtelet, à l'occasion du 1,000e concert de l'Association artistique des Concerts Colonne, grand festival Beethoven.

M. Mounet-Sully dira *Anniversaire*, hommage écrit par M. Emile Moreau. Le violoniste Fritz Kreisler jouera le concerto pour violon et la romance en *fa*. M. Ch.-W. Clark chantera trois lieder orchestrés par M. Henri Rabaud. A la deuxième partie du programme : 9e symphonie avec chœurs. Les soli seront chantés par Mmes Willaume-Lambert et Vilmer, MM. Rodolphe Plamondon et Ch.-W. Clark.

Aux Concerts-Lamoureux. — Pour le concert du 20 novembre, M. Chevillard a décidé d'inscrire au programme une première audition importante, pour chant et orchestre, de Pierre de Bréville, *Eros vainqueur*, qui sera interprété par Mmes Croiza, Pironnay, Mainory et Philip. Mme Croiza chantera en outre un fragment des *Troyens* de Berlioz. M. Andrès Gaos se fera entendre dans la *Symphonie espagnole* de Lalo et M. Fernand Gillet, le distingué soliste de l'association, exécutera le concerto en *sol* mineur pour hautbois et orchestre; le programme sera complété par la symphonie en *la* de Beethoven et l'ouverture de *Gwendoline*, de Chabrier.

— Engagements d'artistes :

M. Georges de Porto-Riche a demandé à Mlle Lantelme d'interpréter l'un des rôles principaux de sa nouvelle pièce, actuellement répétée au théâtre de la Renaissance, *le Vieil Homme*. Mlle Lantelme a aussitôt signé un brillant engagement avec le directeur du théâtre, M. Tarride.

Mlle Andréa Dereims vient d'être engagée par MM. Isola pour chanter le rôle d'Isabelle dans la prochaine reprise de *Robert le Diable*.

— La matinée que les Trente ans de théâtre donneront après-demain jeudi au Trocadéro sera la dernière de l'année. Voici l'exacte distribution de *l'Arlésienne* avec les chœurs et l'orchestre des Concerts-Colonne (200 exécutants), dirigés par M. Gabriel Pierné : MM. Albert Lambert fils, Paul Mounet, Mmes Pierson, Marie Leconte et M. Alexandre représenteront la Comédie-Française et joueront Frédéri, Balthazar, Renaude, Vivette et Mitifio; Mme Jane Hading reprendra le rôle de Rose Mamaï; Mlle Lantelme, celui de l'Innocent; M. Cornaglia, celui de Franck, qu'il a créé au Vaudeville en 1872. MM. Joffre, du Vaudeville, et M. Guyon fils joueront Patron Marc et l'Equipage.

Il a été décidé par le comité des Trente ans de théâtre que le tarif des places pour cette matinée serait maintenu à 5 fr., 4 fr., 3 fr., 2 fr., 1 fr.

— De nos correspondants :

Rome, 14 novembre.

Les journaux publient une lettre d'Eleonora Duse acceptant définitivement de jouer au théâtre Argentina pendant l'exposition de 1911.

Vienne, 14 novembre.

Un grand incendie a détruit hier soir plusieurs bâtiments du Luna Park qui avait été ouvert au Prater en même temps que l'exposition internationale de la chasse. Il fut fermé en même temps qu'elle. La cause de l'incendie est jusqu'à présent inconnue.

Mme Wanda Landowska a donné un très brillant concert à la salle Boesendorfer. Au programme : J.-S. Bach, J. P. Rameau, Pasquini, Daquin, et un choix de morceaux de musique anglaise de l'époque de Shakespeare.

— Ce soir :

Au théâtre Apollo, à huit heures trois quarts très précises, répétition générale de *Malbrouk s'en va-t-en guerre!* opérette en trois actes de MM. Maurice Vaucaire et A. Nessi, musique de M. Roger Leoncavallo.

— M. Jacques Rouché vient de confier les fonctions de secrétaire général du théâtre des Arts à M. D. de Balestrier et celles de secrétaire de la direction à M. Jacques Blanchard.

— La charmante comédie de MM. André Rivoire et Lucien Besnard : *Mon ami Teddy*, vient de paraître dans *l'Illustration*.

— Le mercredi et le jeudi sont les jours choisis de préférence pour se donner rendez-vous au jardin d'hiver des Grands Magasins Dufayel, où un excellent orchestre joue pendant le five o'clock tea. Au cinématographe, tous les jours, de 2 heures à 6 heures, passent les scènes les plus variées, toujours d'un goût parfait, interprétées par les meilleurs artistes des principaux théâtres de Paris et émanant pour la plupart d'auteurs célèbres. Elles sont réglées avec soin et la bonne musique qui leur est adaptée, les dialogues humoristiques, le riche coloris donnant l'illusion même de la vie, l'imitation scrupuleuse des bruits expliquent le succès d'un spectacle devenu aujourd'hui classique en son genre.

— Matinées du jeudi 17 novembre :

Comédie-Française. — *Adrienne Lecouvreur.*
Opéra-Comique. — *La Flûte enchantée.*
Odéon. — *Le Menteur*; conférence par M. Léo Claretie.
Gaîté-Lyrique. — *L'Attaque du moulin.*
Déjazet. — Matinée de famille.
Th. Réjane, Porte-Saint-Martin, Th. Antoine, Châtelet, Olympia, Nouveau-Cirque, mêmes spectacles que le soir.

SPECTACLES DU MARDI 15 NOVEMBRE

THÉATRES

Opéra, relâche.
Mercredi : le Crépuscule des Dieux. — *Vendredi* : Samson et Dalila; la Maladetta. — *Samedi* : Tannhæuser.
Français, 8 h. 1/2. — Un cas de conscience; l'Aventurière.
Mercredi, vendredi, samedi : les Marionnettes. — *Jeudi* (mat.) : Adrienne Lecouvreur; (soirée) : la Fleur merveilleuse. — *Dimanche* (mat.) : le Passant; l'Aventurière; L'Anglais tel qu'on le parle; (soirée) : Comme ils sont tous.
Opéra-Comique, 8 h. 1/2. — Fortunio.
Mercredi : Manon. — *Jeudi* (mat.) : la Flûte enchantée; (soirée) : Werther. — *Vendredi* : Carmen. — *Samedi* : Fortunio.
Odéon, 8 h. 1/2. — Vieil Heidelberg.
Mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche (mat. et soirée), *lundi* : Vieil Heidelberg. — *Jeudi* (mat.-conférence) : le Menteur.
Gymnase, 8 h. 3/4. — La Vierge folle.
Vaudeville, 9 h. — Le Marchand de bonheur.
Variétés, 8 h. 1/4. — La Partie d'échecs; le Bois sacré.
Gaîté-Lyrique, 8 h. — La Juive.
Mercredi : Quo vadis? — *Jeudi* (mat.) : l'Attaque du Moulin; (soirée) : la Favorite. — *Vendredi, lundi* : l'Africaine. — *Samedi* : la Favorite. — *Dimanche* (mat.) : la Juive; (soirée) : Quo vadis?
Renaissance, 8 h. 3/4. — La Main reste; Mon ami Teddy.
Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 3/4. — L'Homme mystérieux. l'Attaque nocturne.
Nouveautés, 8 h. 3/4. — Crime passionnel. — Chou-Blanc.
Th. Réjane, 9 h. — Le Mariage de Mlle Beulemans.
Porte-Saint-Martin, 8 h. 3/4. — L'Aventurier.
Th. Antoine, 8 h. 3/4. — César Birotteau.
Châtelet, 8 h. 25. — Arsène Lupin contre Herlok Sholmès.
Athénée, 8 h. 1/2. — A l'abordage; le Petit Dieu.
Palais-Royal, 8 h. 3/4. — Le Million.
Trianon-Lyrique, 8 h. — Les Huguenots.
Mercredi, vendredi : le Voyage de Suzette. — *Jeudi* : le Pré aux Clercs. — *Samedi* : le Petit Duc.
Bouf. Parisiens, 9 h. Auteur; Xanthe chez les courtisanes
Ambigu, relâche.
Th. Apollo, rép. gén. : Malbrouk s'en va-t-en guerre.
Folies-Dram., 8 h. 1/2. — Nos Femmes.
Th. Molière, 8 h. 1/2. — Gigolette.
Cluny, 8 h. 1/2. — Clodion. — Le Château des Loufoques.
Déjazet, 8 h. 1/2. Au Brochet cascadeur; le Grand Ecart.
Grand-Guignol, 9 h. — La Porte close; le Beau Lothario; l'Attentat; Appassionato; Vitriolé.
Capucines, 9 h. — Sauf vot'respect; Yette; le 2e larron

SPECTACLES-CONCERTS

Folies-Bergère, 8 h. 1/2. — Les Ailes, ballet. Attractions.
Olympia, 8 h. 1/2. — Vive Paris! revue.
Grands Magasins Dufayel. — Concert et cinématographe de 2 h. 1/2 à 6 heures tous les jours, sauf le dimanche.
Nouveau-Cirque, 8 h. 1/2. Les Joies de l'escadron; Att. div.
Palais de Glace (Champs-Elysées). — Patinage sur vraie glace. Tous les jours de 2 à 7 h. et de 9 h. à minuit.
Musée Grévin. Palais des mirages. Le Temple hindou.
T. E. Eiffel, de midi à minuit au 2e étage prescalier. Bar au 1er
Jardin d'acclimatation. — Attractions diverses.
ALHAMBRA. — CIGALE. — CIRQUE MÉDRANO. — CIRQUE DE PARIS. — ELDORADO. — FURSY. — LUNA-PARK. — MOULIN DE LA GALETTE. — MOULIN-ROUGE. — SCALA.

AVIS ET COMMUNICATIONS

TAPIS D'ORIENT
Importation directe
DALSÈME
18, Rue Saint-Marc, PARIS
Maison fondée en 1844, la plus ancienne et la plus importante dont les Tapis d'Orient, *garantis authentiques* forment l'unique spécialité.
Magasin en Douane pour l'Exportation
Succursale à Bruxelles, 2, rue Léopold

CONTREXEVILLE PAVILLON
Elimine l'acide urique sans anémier.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Marseille, 14 novembre.

Blés. — Marché calme. On a fait : Tuzelle Bel-Abbès et Thiaret (p. 77 kil.) dispon. 27 62 1/2; nov.-déc. 27 62 1/2; Nemours dispon. 26 75; Oulka Nicolaïef (p. 123 kil.) pr. embarq. 18 25; Oulka Taganrock (p. 124 kil.) pr. emb. 18 62 1/2; Oulka Berdianska (p. 124 kil.) nov. 19 12 1/2; Oulka Marianopoli (p. 125 kil.) nov. 19 12 1/2; Azime Nicolaïef (p. 127 kil.) prompt emb. 19 37 1/2; Danube (p. 78 kil.) prompt emb. 19 12 1/2; dur Tunisie ou Algérie Colon nov. 24 75 à 25 fr.; nov.-déc. 24 12 1/2 à 24 50 suivant contrat; dur Azof ou Novorossisk (p. 127 kil.) dispon. 19 50. Importations de diverses provenances : 72,312 qx.

Graines oléagineuses. — Calmes. Arachides décortiquées Coromandel acheteurs nov.-déc. 32 75; dito déc.-janv. 32 50; vendeurs nov.-décembre 33 25; dito déc.-janv. 33 fr.

Huiles. — Coprahs 95 à 95 fr.; d'arachides 75 à 74 fr.

Dattes. — Vendu 1,200 caisses Philippeville à 95 fr.

Laines. — Vendu 40 balles Bagdad N et NR à 1.70 fr.

Bordeaux, 15 novembre.

Blés. — Fermes. Du Centre 28 fr. à 28 25 les 100 kil.

Farines. — Tendance très soutenue. Farines fleur du haut pays 38 25 les 100 kilos rendus.

Sucres. — Plus faciles. Bruts usines Martinique et Guadeloupe premiers jets 29 50 à 30 fr.; deuxièmes jets 26 50 à 27 fr.; troisièmes jets 22 à 24 fr.; bruts Réunion 88° 26 fr.; raffinés pilés 47 à 48 fr.; Vergeoise 34 à 36 fr. les 100 kil. entr.

Poivres. — Tellichéry 54 fr.; Saïgon noir 74 fr.; Saïgon blanc 123 fr. les 50 kil. entr.

Girofles. — Bourbon et Sainte-Marie 200 fr. les 100 kil. entr.

Muscades. — Bourbon 3 80 le kilo sans logement.

Cannelles. — Tendance calme. Ceylan 5 fr. à 5 25 le kilo acq.

Londres, 14 novembre.

Changes : Bombay 1 sh. 4 1/16 den.; Calcutta 1 sh. 4 3/32 den.; Hong-Kong 1 sh. 10 1/2 den.; Shanghaï 2 sh. 6 5/8 den.; Singapour et Penang 2 sh. 4 1/8 den.; Valparaiso 10 7/8 den.; Yokohama 2 sh. 0 3/8 den.

New-York, 14 novembre.

Changes : sur Paris 5 24 °/°; sur Londres 4 81 1/2; sur Berlin 94 3/4.

Cotons. — Recettes de ce jour : 63,000 balles contre 45,000 l'an dernier. Total des 3 jours : 110,000 balles contre 84,000 l'an dernier. Middling Upland 14 65, baisse 15/100. Marché calme. Ventes 1,100 balles.

Futurs : cour. 14 42. janv. 14 38. mars 14 53. Marché à peine soutenu.

Cafés. — Rio Fair n° 7, futurs : cour. 9 35. janv. 9 53; mars 9 67. Marché ferme. Ventes 123,000 balles.

New-Orléans, 14 novembre.

Cotons. Middling 14 50, baisse 12. Marché calme. Ventes 1,300 balles.

Futurs : cour. 14 21. janv. 14 37. mars 14 56. Marché soutenu.

Rio, 14 novembre.

Cafés. Recettes : 11,000 sacs. Marché ferme.

Stock : 382,000 sacs. Rio n° 7. 6,650 reis, hausse 125. Change 17 °/°, baisse 1/32.

Santos, 14 novembre.

Cafés. Recettes : 33,000 sacs. Marché ferme.

Stock : 2,809,000 sacs.

Standard n° 7. 5,950 reis, inchangé.

Manille, 14 novembre.

Chanvres. — Recettes de la semaine : 23,000 balles.

LA ROSE FRANCE PARFUM DE LA FLEUR HOUBIGANT, 19, F.-St-Honoré.

La Réunion Française. La première Compagnie d'assurances contre le **VOL**, *fondée en 1899*. Capital : fr. 3 millions. Paris, 41, rue Vivienne.

Aux premiers froids, il faut employer, chaque jour, la Véritable CRÈME SIMON, *pour se protéger contre les Gerçures, Crevasses et autres altérations de la Peau.*

★ REFUSER LES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS ★

NOUILLETTES LUCULLUS RIVOIRE ET CARRET

FEUILLETON DU Temps. — DU 16 NOVEMBRE 1910 — (37)

LA MUSIQUE

L'affaire de la musique italienne. — La musique italienne et la musique classique à l'Opéra Comique. — La question des recettes. — Comment les faits renversent l'opinion généralement admise. — Supériorité des recettes classiques sur les recettes italiennes. — Ce que fait l'Opéra-Comique et ce qu'il pourrait faire.

Vous avez appris par les gazettes qu'une grande guerre a commencé cette semaine entre la direction de l'Opéra-Comique et la plupart des musiciens ou des librettistes français. Ces auteurs se plaignent que l'Opéra-Comique sacrifie leurs œuvres aux œuvres étrangères, et particulièrement aux italiennes; ils lui reprochent avec âpreté de représenter trop souvent les ouvrages italiens, et pas assez souvent les leurs; ils le blâment sévèrement de maintenir à perpétuité les premiers dans son répertoire, et de n'y pas garder les derniers. Ils ne font en défendant leurs intérêts qu'exercer un droit; et j'ai trop souvent fait grief à l'Opéra-Comique de la complaisance dont il use envers les productions de la Jeune-Italie, pour ne point trouver naturel que d'autres s'en alarment à leur tour. Mais leur façon de considérer cette affaire n'est peut-être pas la seule. Sans doute, l'intérêt des compositeurs français mérite qu'on en prenne soin, et aussi celui de la musique française. Mais plus encore celui de la musique tout court; et ce qui est le plus grave ici, ce n'est pas que l'Opéra-Comique sacrifie la musique française à la musique italienne, c'est qu'il sacrifie la bonne musique à la mauvaise; c'est qu'ayant la liberté de choisir entre la meilleure et la pire, il réserve obstinément sa préférence à la seconde; c'est que représentant sans cesse les ouvrages misérables des fabricants italiens, faits pour dégrader et avilir le goût, il ne représente qu'à de longs intervalles les chefs-d'œuvre classiques des maîtres, seuls capables de donner au public une éducation, une culture, et le sens de la beauté musicale. Aux reproches de cette nature, l'Opéra-Comique a coutume d'opposer une réponse invariable. S'il représente souvent les pièces italiennes, ce n'est pas qu'il ait pour elles une prédilection; c'est le public lui-même qui l'y contraint : les pièces italiennes sont celles qui font le plus d'argent; ce sont les seules qui fassent de l'argent. L'Opéra-Comique s'est si souvent servi de cet argument, que tout le monde le tient pour irréfutable : c'est un article de foi. Dans la querelle que lui cherchent les auteurs, son défenseur en quelque sorte officiel n'a pas manqué de l'employer une fois de plus : je l'attendais. Je saisis volontiers l'occasion qui m'est offerte de l'examiner de près; et plus volontiers encore celle de m'expliquer, aussi nettement et aussi complètement qu'il m'est possible, sur un sujet où il est évident que depuis longtemps je suis en désaccord avec l'Opéra-Comique et son directeur.

Je ne pense pas avoir jamais été injuste pour M. Albert Carré; je serais extrêmement fâché de l'être, et d'oublier ce que la musique lui doit. M. Carré est pour le théâtre musical le meilleur directeur que notre génération ait connu, ou plutôt il est le seul. Il a rendu à l'art français de grands et de précieux services. Rappelez-vous quel état d'esprit régnait encore dans nos théâtres lyriques, et à quel régime étaient soumis les compositeurs, lorsqu'il commença de gouverner l'Opéra-Comique. Des directeurs vieillis dans un esprit de routine, et entièrement étrangers à la vie de la musique, opposaient une mauvaise volonté et une intelligence opiniâtres à toute œuvre et à tout musicien en qui se manifestait quelque nouveauté, ou même quelque talent; car il suffisait qu'un musicien connût la musique pour être aussitôt traité de symphoniste, et proclamé incapable d'écrire un opéra. Les théâtres n'ouvraient leurs portes qu'à un petit nombre de fournisseurs privilégiés; ils n'admettaient les autres artistes que peu à peu, à regret, et le plus tard possible : c'était le temps où tout « jeune compositeur » avait les cheveux blancs. Cet état de choses est si différent de celui que nous voyons, qu'il nous semble maintenant ne l'avoir jamais connu; il ne date que de dix ans. Le changement qui s'est accompli pendant ce temps est en grande partie l'ouvrage de M. Carré. Il a mis autant de zèle à rechercher le talent et la nouveauté que ses prédécesseurs en mettaient à les écarter; il accueille à l'Opéra-Comique tous les musiciens de France qui se signalent par un mérite éprouvé ou naissant. (Tous, ou presque tous; quelques exceptions, dont une surtout paraît fâcheuse, ne suffisent pas à infirmer la règle.) Il nous a fait connaître, dès leur achèvement, les œuvres les plus belles et les plus significatives de la musique française : *Fervaal* de M. d'Indy, *Louise* de M. Charpentier, *Pelléas et Mélisande* de M. Debussy, *Ariane et Barbe-Bleue*, de M. Dukas; l'automne dernier, il nous révélait encore un jeune artiste, M. de Séverac; et son *Cœur du Moulin*. Sous le régime ancien, combien de temps ces ouvrages n'eussent-ils pas attendu l'occasion de paraître sur la scène? La plupart d'entre eux seraient encore ignorés. Par sa volonté d'accueillir les talents nouveaux et les formes d'art originales, M. Carré a peu à peu changé les conditions mêmes de la vie de la musique en notre pays. Et d'autre part, il nous a accoutumés, dans les décors, dans les costumes, dans les éclairages, dans la mise en scène tout entière, à un raffinement et à une harmonie qui surpassent tout ce qu'on avait vu jusqu'alors; le spectacle de *Pelléas et Mélisande*, par exemple, est l'un des plus parfaits qu'aucun théâtre ait composés. Tant de mérites, et si éminents, constituent pour M. Carré des titres qui ne peuvent être méconnus de quiconque s'intéresse à l'art lyrique.

Mais tout justement ces mérites et ces qualités, par quoi se signale la plus grande partie des actes de sa direction, rendent plus inexplicable la sorte d'erreur persistante qui apparaît dans une autre partie. On est surpris de voir le même homme, qui a tant fait pour la musique, en faire presque autant contre elle; le même, de qui la bonne musique a reçu de si importants services, prêter également assistance à la mauvaise, à la plus mauvaise et à la plus pernicieuse de toutes; le même, qui a si utilement contribué à éclairer et à purifier le goût public, s'attacher si assidument à le troubler et à le corrompre. Le fait est là : l'Opéra-Comique est devenu chez nous la forteresse de la musique italienne contemporaine. Elle y occupe une place qui s'accroît d'année en année; le nombre des représentations obtenu par les ouvrages de la Jeune-Italie est extraordinairement grand, et hors de toute proportion avec leur valeur. A qui énonce ces propositions incontestables, on répond infailliblement par l'argument que vous avez lu plus haut : à savoir que l'Opéra-Comique ne peut agir autrement qu'il n'agit; qu'un théâtre ne vit pas d'art pur, mais de solides recettes; et que les pièces d'Italie sont seules à faire de ces recettes-là. La question d'argent est donc le centre et le fond de l'affaire. Si peu de plaisir qu'on ait à considérer sous cet aspect les choses de l'art, il faut bien s'y résoudre, puisque c'est le suprême moyen d'éclaircir le problème de l'invasion italienne et de son succès; il faut, au lieu de se contenter de bruits et de propos vagues, rechercher des documents certains. C'est ce que j'ai fait. J'ai relevé, pour deux catégories d'ouvrages que je déterminerai tout à l'heure, les recettes du théâtre de l'Opéra-Comique, depuis l'ouverture de la nouvelle salle, en décembre 1898, jusqu'au moment présent; et j'ai établi la moyenne des recettes produites par chacun de ces ouvrages, soit pour le total général, soit pour telle ou telle série de ses représentations. Les recherches ne portent pas sur la musique française contemporaine; car les ouvrages français nouveaux sont imposés à l'Opéra-Comique par son cahier des charges, et la comparaison ne peut utilement s'appliquer qu'aux œuvres qui sont représentées par le libre choix du directeur : ce sont les œuvres étrangères mod